

# Procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle « Grandes Cultures et Pommes de terre » du 26/05/2021 – version définitive

## I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée Sectorielle « Grandes Cultures et Pommes de terre du 26 mai 2021- Version définitive
Responsable de la préparation du document	Hélène Louppe-Marc Schaus-Pierre Bormann-Isabelle Monnart
Date de publication	
Validé par	Sans objet
Annexe(s)	Liste des participants

## II. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la réunion précédente

L'ordre du jour et le PV de la réunion précédente sont approuvés par l'ensemble. Monsieur Henri Lhoest, représentant du Collège des Producteurs pour le secteur Grandes Cultures présidera la réunion

## III. Actualités du Collège des Producteurs par Hélène Louppe

### a) Enquête

Le Collège des Producteurs souhaiterait mener 2 enquêtes, l'une sur la filière brassicole et l'autre sur la filière de transformation céréalière. Le secteur évolue de plus en plus vers le local et le circuit court. Il y a de plus en plus de nouveaux moulins et de brasseries qui s'approvisionnent localement. L'objectif de ces 2 enquêtes permettra de faire le point sur la situation actuelle et de la chiffrer. Elles seront envoyées dans les prochaines semaines.

### b) Réseau d'alertes mycotoxines

Pour rappel, le CRA-W a créé en 2003 un réseau d'alerte pré-récolte pour les mycotoxines de type Don (Déoxynivalénol) sur le froment. En 2014, ce réseau s'est étendu au niveau fédéral ce qui a permis d'étendre les prélèvements d'échantillons de froment sur toute la Belgique.



Désormais, les agriculteurs stockant/transformant des céréales alimentaires chez eux ou les meuniers pourront avoir accès à ces informations en contactant le Collège des Producteurs.

### c) Communication

Le Collège des Producteurs a initié au début de la crise covid à la demande du Ministre Borsus un observatoire des filières agricoles pour l'ensemble des secteurs afin d'évaluer l'impact de la crise sur les prix et sur l'offre et la demande. En consultant les différents acteurs des filières, le Collège rédige tous les mois une note à destination du Cabinet du Ministre et qui est ensuite publiée sur notre site [www.filagri.be](http://www.filagri.be)

Quant à la cellule Celagri ([www.celagri.be](http://www.celagri.be)) du Collège des Producteurs, elle informe de manière objective et scientifique tant les médias que le citoyen sur des sujets polémiques en rapport avec l'agriculture. Pour le secteur Grandes Cultures, un article sur les droits et devoirs de chacun par rapport au travail des agriculteurs sera prochainement publié, il est également prévu une collaboration avec le comité régional phyto pour la rédaction de 2 articles concernant les produits Phytopharmaceutiques. Il est demandé que cet article sur les « droits et devoirs » soit diffusé dans la presse grand public car c'est le citoyen qu'il faut informer.

Concernant le label Prix Juste aux Producteurs, il a été développé en 2018 par le Collège des Producteurs afin d'identifier les produits qui rémunèrent correctement le producteur. A ce jour, plus de 500 producteurs sont labellisés et plus de 150 produits dont 12 brasseries. Les producteurs intéressés à adhérer au label peuvent prendre contact avec le Collège.

Le site Easy-agri est dédié à la vente des animaux de rente et est géré par le Collège des Producteurs. On y trouve plus de 800 annonces en ligne et 10000 personnes inscrites.

### d) Filière pommes de terre

- Le cabinet Borsus a demandé au Collège des Producteurs de développer un plan stratégique avec la Fiwap concernant la pomme de terre. Les entretiens au sein de la filière démarreront fin juin. Une commission filière sera créée à cet effet en concertation avec la Fiwap et Belpotato.
- Concernant les pommes de terre bio robustes, une enquête est en cours parmi les points de vente en Belgique afin de chiffrer leur présence, les résultats seront publiés en juillet dans la revue Itinéraire Bio et dans la revue FIWAP infos et sur le site Filagri du Collège.
- L'IFEL-W (interprofession wallonne des fruits et légumes) travaille sur un projet Eco-phyto afin de créer un référentiel commun pour les fruits, les légumes et les pommes de terre. L'idée est de rédiger un cahier de charge avec une réduction des produits phytopharmaceutiques. Des essais sont en cours à la fiwap.
- Enfin le Collège des Producteurs a participé avec Biowallonie à l'écoulement d'une partie du surstock de pommes de terre bio via une action avec la Bourse aux dons ainsi que d'autres actions en circuits-courts et en GMS.

### e) Filière orge de brasserie

Il y a +/- 80 producteurs d'orge de brasserie en Wallonie dont 25% en Bio. En tout 643 hectares sont emblavés dont 70% en conventionnel et le reste en bio. Au total 1/3 des surfaces sont labellisés Prix juste ce qui représente presque 7% des brasseries wallonnes sous label.



#### f) **Je protège l'eau de Wallonie**

Ce projet pilote est mené par le Collège des Producteurs en collaboration le Gal Tiges et Chavées et l'UNAB dans les communes de Gesves, Assesse et Ohey. Il vise à protéger les nappes phréatiques autour des captages en utilisant moins de produits phytopharmaceutiques, en gérant les nitrates et en diminuant la consommation d'eau. Un label a été créé pour les producteurs s'investissant dans cette démarche qui peuvent dès lors bénéficier d'un soutien technique et commercial mais aussi d'un prix rémunérateur. Actuellement, des essais sont menés sur des parcelles plantées avec des pommes de terre robustes qui sont ensuite écoulées via des commerces intéressés par la démarche.

Il est prévu en 2021, d'étendre les plantations de pommes de terre mais aussi de démarrer des essais avec de l'orge de brasserie et du maraîchage.

### IV. **Actions de l'APAQ-W-Promotion du secteur de la pomme de terre par Luc Roisin (présentation en annexe)**

#### a) **Observatoire de la consommation**

L'APAQ-W a mis en place un observatoire de la consommation afin d'évaluer l'évolution de la consommation alimentaire locale et d'obtenir des données chiffrées. Pour le secteur de la pomme de terre, elle a pu relever qu'entre 2010 et 2020, la consommation de pommes de terre a baissé en Belgique tandis que le prix de celles-ci a augmenté. Les raisons de cette baisse relèvent de 3 préoccupations : les produits phytopharmaceutiques, l'impact de l'alimentation sur la santé et les additifs.

##### **Questions soulevées :**

***Est-ce que les résultats sont publiés ou limités en interne ?*** Ils seront diffusés totalement après analyse complète auprès des professionnels du secteur mais pas au niveau du grand public.

Pourquoi utilise t'on le mot « pesticide » et pas « produit phyto » car cela est péjoratif ? La société GFK qui a lancé le sondage a préféré le terme « pesticide » car c'est celui qui est usité au sein des consommateurs.

***Est-ce que l'APAQ-W dispose de données d'achat des consommateurs ?*** Oui l'APAQ-W dispose à la fois des données acquises auprès de GFK, de Nielsen et Wild.

***Est-ce que la communication qui sera faite sur les pommes de terre concerne celles sans labour ?*** Il y avait une fiche pour un agriculteur bio et une pour un agriculteur en agriculture de conservation

#### b) **Actions transversales et sectorielles**

Dans le cadre du concept « je cuisine locale, durable et de saison », l'APAQ-W mène des actions de promotion transversales sur le plan national et local pour mettre en avant l'ensemble des produits agricoles.

Au niveau sectoriel, différentes actions sont menées notamment pour le pain, les bières et boissons alcoolisées, pommes de terre locales et en Asie du Sud Est et enfin sur les plants de pommes de terre. Elles consistent en l'organisation de concours, production de spot/capsules vidéos, lancement d'étude de marché, articles dans la presse et communication sur les réseaux sociaux et autres médias.



Concernant la promotion des pommes de terre en Asie du Sud Est ou en Amérique Latine (Mercosur), certains producteurs estiment que du point de vue environnemental, cela n'a pas de sens. L'APAQ-W répond qu'elle s'est engagée dans un programme de financement européen avec le Vlam pour une durée de 3 ans, il n'est pas possible de l'arrêter en cours de route. La FIWAP a demandé que des moyens soient mis en œuvre pour montrer la manière de produire les pommes de terre en Belgique (ex : moins d'utilisation de produits phytopharmaceutiques grâce à des variétés robustes). Pour ce qui concerne la promotion de pommes de terre locales, certains se demandent si cela a du sens vu l'image d'agriculture intensive retenue par les consommateurs. La FIWAP répond que l'idée est que les consommateurs se tournent davantage vers la pomme de terre locale plutôt que des pommes de terre primeur venant du bout du monde.

**c) Actions de terrain**

L'APAQ-W participera à plusieurs foires, salons et colloques lors des prochains mois

**d) Campagne automnale secteur bio**

En 2021 la filière Pommes de terre sera mise à l'honneur lors de cette campagne sur le web et les réseaux sociaux

**e) Outils pédagogiques**

Plusieurs outils sont en ligne sur le site de l'APAQ-W à destination des enseignants. Cela va de la découverte des champs aux cultures de céréales, type de machines agricoles...

## V. Présentation de l'outil DECiDE par Florence Van Stappen (présentation en annexe)

Cet outil développé au sein du CRA-W sert essentiellement à réaliser des bilans de consommations énergétiques, d'émissions de gaz à effet de serre et d'ammoniac au sein des exploitations wallonnes.

Lorsqu'un producteur souhaite réaliser un bilan complet, il devra encoder différentes données sur la plateforme web qui calculera des indicateurs tant au niveau de son exploitation, de ses ateliers et productions en comparaison à des exploitations ou ateliers de même type (une centaine de fermes de référence sont répertoriées). Cela lui permettra de mettre en place avec son conseiller des actions afin d'améliorer ses différents bilans. Les bilans valent pour 1 année, il est nécessaire de répéter l'opération d'année en année car la situation au sein d'une exploitation est fluctuante. L'outil se base sur l'analyse du cycle de vie (ACV), cela signifie qu'on prend en compte : les émissions liées à l'utilisation des intrants sur le champ et à l'étable (cycle de l'azote et du carbone, émissions métaboliques des animaux, stockage et épandage des engrais de ferme), ce qui rentre dans la fabrication et l'utilisation des intrants (engrais, produits phytopharmaceutiques, machines, bâtiments, carburant...), les étapes de stockage et les étapes de transport pour chacune des étapes du cycle de vie de la production végétale ou animale.

Cet outil est gratuit et est actuellement disponible pour le secteur grandes cultures, bovins laitiers, bovins viande et pour les exploitations mixtes. Afin de faciliter l'encodage par le producteur, le CRA-W a développé un module d'importation via les données comptables disponibles à la DAEA ou chez Eleveo ce qui permet de gagner un certain temps. Le CRA-W organisera des séances de



formation à partir du mois de juin à destination des conseillers techniques afin qu'ils puissent aider au mieux les agriculteurs intéressés par cet outil.

Prochainement, l'outil sera disponible pour le secteur porc et les volailles et il sera adapté aux émissions de méthane des bovins et aux variations de carbone dans les sols en fonction des cultures pratiquées. De nouveaux indicateurs devraient aussi être pris en compte à l'avenir.

A l'issue de la présentation, les questions suivantes sont soulevées :

**Qui représente un conseiller agricole ?** Cela peut être les conseillers d'Eleveo, de la FWA, CGTA ou aussi issus du secteur privé (Walagri, Raffinerie Tirlemontoise...)

**Comment sont pris en compte les travaux effectués par des tiers sur une exploitation ?** Le CRA-W établit des moyennes sur base des chiffres tirés de Mecacost pour éviter que le producteur ne demande à l'entreprise qui intervient chez lui, sa quantité de gazoil utilisé etc..

**Pourquoi les prairies permanentes stockent davantage de carbone par rapport aux terres de culture ?** Ce n'est pas le carbone qui est contenu dans la production/récolte car ce carbone est exporté et finit par retourner dans l'atmosphère. Ce qui est inclus c'est le carbone qui est stocké dans le sol qui varie selon les pratiques utilisées pour gérer une prairie ou une culture. En moyenne, on observe en Wallonie un déstockage de carbone sous les cultures et un stockage de carbone sous les prairies.

**Quid des céréales transformées en biocarburant en Wallonie?** Une grande partie des céréales va chez Biowanze pour produire du biocarburant. Des scientifiques du CRA-W ont estimé que le bilan carbone des biocarburants de 1<sup>ère</sup> génération n'était pas positif car il faut trouver une alternative pour nourrir le bétail préalablement nourri avec ces céréales utilisées pour la production de bio-éthanol.

**Quel est l'impact si les hangars agricoles étaient équipés de panneaux photovoltaïques ?** Cela améliore grandement le bilan carbone sur une exploitation

**Au niveau de l'émission de méthane par l'élevage, ne faudrait-il pas tenir compte des différences de cheptel plutôt que la quantité d'animaux élevés ?** Quand un animal dégage du méthane, après une douzaine d'année, il va se transformer en CO<sub>2</sub> et va être recapté par des plantes, finalement cela constitue un cycle fermé. Selon l'avis de Bruno. De Wulf (FiWAP), ce qui fait qu'on a +/- de gaz à effet de serre, c'est la variation de cheptel plutôt que la quantité de méthane émise par chaque animal. Si on tenait compte de cela, on constaterait que l'élevage émet beaucoup de moins de méthane que ce qu'on lui attribue. Cependant, l'outil DECiDE tient compte de la quantité de méthane émise par chaque animal, l'impact du méthane est ramené en équivalents CO<sub>2</sub> en fonction de sa durée de vie dans l'atmosphère mais la variation du cheptel n'est pas prise en compte car la présence de méthane dans l'atmosphère, même en cycles de 12 ans, impacte le réchauffement climatique.

**Est-ce que la présence de haies est prise en compte dans le calcul du bilan à effet de serre ?** Oui tout à fait, l'agriculteur devra les renseigner et cela va avoir un impact positif.

**Est-ce que les races de bovins sont prises en compte ?** Pour l'instant, seuls deux choix sont proposés, soit Blanc Bleu soit autres pour les bovins viandeux et soit Holstein soit autres pour les Bovins laitiers. Il est prévu d'englober plus de races pour avoir des références au niveau des spécificités, affiner les résultats et proposer plus de solutions en fonction d'une race particulière.



De même qu'au niveau bio ou conventionnel, les rendements n'étant pas comparables, il est important de garder plusieurs unités de comparaison (par kg et par hectare) et d'intégrer d'autres indicateurs pour donner plus de points de comparaison entre les différents modes de production.

**Peut-on améliorer le bilan gaz à effet de serre en augmentant les surfaces de légumineuses ?**

Oui, si cela se traduit par moins d'apport d'engrais azotés, cela aura un effet sur le bilan azoté et donc le bilan de gaz à effet de serre.

**Est-ce que l'utilisation de soja importé est prise en compte en termes d'empreinte écologique ?** Oui, comme on se base sur le principe du cycle de vie, on prend en compte l'impact de la production des différents intrants, donc le soja importé sera pris en compte dans le bilan de l'exploitation.

**Quelle est la différence avec l'outil CAP'2ER, est-ce que l'application de base est identique et que les données de référence sont différentes et adaptées à la Wallonie ?**

CAP2R est un outil français adapté à la France en termes de données de référence. Les postes pris en compte sont les mêmes, il y a des différences méthodologiques mais dans l'ensemble les bonnes exploitations auront de bons résultats avec les deux outils. Une comparaison approfondie des différences entre DECiDE et les autres outils disponibles en Wallonie reste cependant nécessaire.

**Est que les solutions proposées pour diminuer les différents bilans sont de grande ampleur ou s'agit-il de petites adaptations ?** C'est en effet le cumul de petites choses qui permet d'améliorer un bilan mais il n'existe pas de moyenne car le nombre d'exploitations de référence n'est pas suffisant.

**Est-ce qu'une bonne gestion agronomique/économique peut permettre d'avoir un bilan carbone positif ?** C'est du cas par cas, la diminution des engrais de synthèse, les techniques culturales simplifiées, l'inter-culture (couverts),... ces différents paramètres peuvent avoir un impact positif au niveau carbone.

De manière générale, les producteurs trouvent que DECiDE est un très bon outil mais ont exprimé la crainte que ce type de démarche devienne obligatoire (surcharge de travail), qu'il y ait une récupération du monde de l'entreprise ou du politique pour imposer des contraintes supplémentaires ou que cela n'amène à un classement de performance entre exploitations (ex prochaine PAC). Le but du CRA-W est d'informer les agriculteurs pour rentrer dans une démarche d'amélioration, cela doit rester un outil à leur service. De plus selon les objectifs 2030 et 2050 de diminution de gaz à effet de serre, cet outil va permettre aux agriculteurs de se préparer.

## VI. L'asbl Farming for Climate par Pascal Durdu (présentation en annexe)

Cette asbl est formée de bénévoles et d'une personne encadrante. Son objectif est d'accélérer la transition de l'agriculture vers des pratiques plus durables en mettant en contact le monde industriel (agro-alimentaire et autre) et agricole. L'asbl sensibilise les industriels (du secteur agroalimentaire ou non) à l'importance des pratiques agricoles durables, l'idée est de récolter des financements pour subsidier cette transition.



L'outil DECiDE va permettre aux industriels de mieux comprendre les services éco-systémiques accomplis par les agriculteurs. Le fait que cet outil est public, gratuit et reconnu en fait un outil de référence à présenter aux donateurs.

Le budget demandé aux entreprises souhaitant s'engager dans cette démarche est de 300 euros/ha sur minimum 5 ans dont : 70% vont à l'agriculteur pour financer différents actions (création de haies, perte de rendement, demander un conseiller, achat d'un semoir), 20% pour les frais de fonctionnement de l'asbl et 10 % sont gardés pour subsidier la création d'outils d'aide à la décision. Actuellement il y a 2 entreprises adhérentes et 6 exploitations financées. L'entreprise établit des critères de sélection de fermes à financer en fonction de ses intérêts et Farming for Climate lui propose plusieurs exploitations qui ont un projet à financer. Le fait qu'elles investissent dans un projet local durable améliore leur image et a un impact sur la fidélisation de leurs clients et l'investissement de leurs employés.

Quelques questions sont posées à l'issue de la présentation :

***Est-ce que les entreprises qui participent aux projets de transition écologique doivent respecter elles-mêmes un cahier de charge ou cela est ouvert à tous sans condition ?*** Oui c'est ouvert à tous mais Farming For climate vérifie les valeurs intrinsèques de l'entreprise et il faut que les relations soient acceptées tant par l'agriculteur que par l'entreprise.

***Que penser de la proposition française de 4 pour 1000 afin d'augmenter le taux d'humus dans les sols agricoles pour résoudre le problème du CO2 ?*** C'est une étude purement théorique et une solution temporaire pour atténuer la problématique.

Les producteurs ne veulent pas être accusés de tous les maux et être les seuls acteurs à devoir jouer un rôle vers une meilleure durabilité. Le discours de Farming for climate vers les entreprises ne doit pas stigmatiser les agriculteurs. C'est à la fois le monde industriel et agricole qui sont responsables de l'émission des gaz à effet de serre. De plus il faut réagir face aux entreprises qui font du greenwashing, en investissant par exemple dans des plantations d'arbres à l'autre bout de la planète pour se racheter une image plus « durable » car cela n'a pas de sens.

En conclusion, il n'y a pas lieu d'opposer les différents modèles agricoles, il faut pouvoir se comparer par rapport à des exploitations de même type et voir ce que l'on peut prendre comme actions positives pour diminuer le bilan carbone de son exploitation. De plus, ce n'est pas parce qu'on évolue vers plus d'agro-écologie que l'on va perdre en rentabilité. L'outil DECiDE permet à tous d'y accéder gratuitement et de se préparer aux grands défis environnementaux.

Il est suggéré que lors d'une prochaine réunion du Collège, le CRA-W puisse présenter de manière anonyme des exploitations diversifiées, expliquer comment le bilan carbone est calculé et présenter les résultats.



## Liste des participants

ALBANESE	Maxime	Producteur
ANCEAU	Christine	SPW ARNE Agriculture
ANTOONS	Kathleen	IRBAB-KBIVB
ANTOONS	Johan	Producteur
ANTOONS	Kathleen	Producteur
BARDELLIN	Aurélien	ValBiom
BEGUIN	Pierre	Producteur
BILLOUEZ	François	Producteur
BONNAVE	Mathieu	Parc naturel des Plaines de l'Escaut
BORMAN	Pierre	Collège des Producteurs
BRUNIN	Philippe	Producteur
CARTRYSSE	Christine	CePICOP
CASTERMAN	Pierre Yves	Farm Frites
CHANTRY	Jean-Guy	Producteur
COLLIENNE	Daniel	Producteur
CUVELIER	Jean-Marc	Walagri SRL
DAESELEIRE	Donovan	Producteur
DE TOFFOLI	Marc	UCLouvain
DE WULF	Bruno	Fiwap
DEROLOFFE	Karine	Producteur
DIERICKX	Simon	Greenotec ASBL
DONCK	Valentine	ValBiom
DUCAT	Nathalie	CRA-W
DUMONT DE CHASSART	Christophe	Producteur
DURDU	Pascal	SCAM
ERNOUX	Etienne	Producteur
FICHEFET	Gisèle	FEGRA
FLAMEND	Fabrice	Producteur
FOURNEAU	Pierre	IFEL-W
GEORGES	Benoît	SPW Agriculture
GILLAIN	Benoît	Arvesta
GILOT	Sabine	Province du Luxembourg
GILQUIN	Justine	FWA
HAVELANGE	Christian	Agricall
HENNART	Eliabel	Commune de Gesves
HENRY	Stéphan	Producteur
HOUSEN	Claire	APAQ-W
HUYBERECHTS	Thomas	FUGEA
JACQUES	Dominique	Producteur
LABIE	Bérengère	SPW
LABYE	Didier	Producteur
LE POLAIN	Camille	Nature et Progrès asbl
LEGRAND	Quentin	Collège des producteurs
LHOEST	Henri	Producteur
LORIES	Geoffrey	Producteur
LOUPPE	Hélène	Collège des Producteurs





MAHIEU  
 MATHIEU  
 MATTART  
 MERTENS  
 MEURS  
 MONNART  
 NAMY NJENJI  
 NIHOUL  
 POCHET  
 PONCIN  
 RABIER  
 ROISIN  
 RYCKMANS  
 SCHAUS  
 SCHMITH  
 SERTEYN  
 TIRTIAUX  
 VAN DEN ABEELE  
 VAN STAPPEN  
 VANORLÉ  
 VERMAUT  
 WALLEMACQ

Olivier  
 Michel  
 Philippe  
 Loes  
 Frédéric  
 Isabelle  
 Stephane  
 Philippe  
 Pascal  
 Marie  
 Fabienne  
 Luc  
 Daniel  
 Marc  
 Thomas  
 Laurent  
 Vinciane  
 Claude  
 Florence  
 Luc  
 Dominique  
 Sylva

Producteur  
 Producteur  
 Apaq-W  
 Biowallonie  
 Regima  
 Collège des Producteurs  
 Producteur  
 SPW-ARNE  
 SPW-ARNE  
 Collège des Producteurs  
 CRAW  
 APAQW  
 Fiwap  
 Collège des producteurs  
 Collège des producteurs  
 Greenotec  
  
 Producteur  
 CRA-W  
 Producteur  
 Walagri  
 Producteur